

extrait des minutes du Greffe du Tribunal

BLOIS, le 06 Octobre 2009

Fausse réunion contradictoire, suite

AFFAIRE N°09/02199

PROCES-VERBAL
DE COMPARUTION PERSONNELLE DES PARTIES

Le six Octobre deux mil neuf à 10 H 00 heures, à l'audience de la Chambre du Conseil du tribunal de Grande Instance de BLOIS ;

où étaient présents et siégeaient :

Président :

Greffier :

notaire liquidateur et déposé au Tribunal le 28/12/07

Suite au procès-verbal de difficultés établi par Me à la convocation des parties du 11 septembre 2009 ;

et

Ont comparu en personne :

M. A. S
muni des prononciations de Melle E S, Melle F, Melle et H. S. S.
qui déclare accepter le projet de partage des metaine.
lecture faite M. A. S persiste et signe avec Nous et le Greffier.

erreur d'état civil

Nous renvoyons l'affaire à la mise en état du 20 octobre 2009.

erreur d'état civil

M. A. S - Melle E S - Melle F - Melle et H. S. S. - Nous et le Greffier

BLOIS PPDC CDIS
LOIR ET CHER
19-10-09
786 00 0M0170
AOEF 411600

€ R.F.
LA POSTE
000,56
SZ 104899

19-10-09

Mr A

S

